

Mobilier éco citoyen

les règles d'or pour une bonne utilisation

Ce type de mobilier est constitué de panneaux de bois et de métal.

Son utilisation est donc intérieur/extérieur si les conditions le permettent.

En effet, le mobilier craint l'eau, et ne peut être stocké en extérieur.

Les tourets ne doivent pas être roulés par terre.

Les tables et mange debout de la gamme CITY doivent reconditionnés comme livrés, à savoir démontés, plateaux d'un côté, et structure de l'autre, dans les chariots prévus à cet effet.

La direction de réserve le droit de facturer des frais de manutention si le re-conditionnement n'est pas conforme.